ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 15091

Texte de la question

M. Bernard Accoyer appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la nécessité, pour une entreprise disposant de plusieurs établissements implantés dans des départements différents, de procéder à une déclaration URSAFF pour chacun d'eux. En vue de simplifier les formalités administratives des employeurs, il lui demande de bien vouloir lui indiquer comment elle entend généraliser une mesure de simplification indispensable, à savoir le regroupement en un seul formulaire de ce type de déclaration.

Données clés

Auteur : M. Bernard Accoyer
Circonscription : Haute-Savoie (1re circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 15091
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er juin 1998, page 2946